

Finalement, une francophonie sans gêne!

Maria CHAPUT and Lucien Chaput

Volume 30, Number 2, 2018

Au coeur de la francophonie de l'Ouest canadien

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1052453ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1052453ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)

1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

CHAPUT, M. & Chaput, L. (2018). Finalement, une francophonie sans gêne!
Cahiers franco-canadiens de l'Ouest, 30(2), 263–268.
<https://doi.org/10.7202/1052453ar>

Finalement, une francophonie sans gêne!

L'honorable Maria CHAPUT
Sénatrice retraitée

Je suis de la génération qui a grandi sous le signe de *La Liberté et le Patriote*. En 1941, une année avant ma naissance, les Oblats de Marie-Immaculée fusionnent deux hebdomadaires de langue française qui sont sous leur direction: *La Liberté*, le journal des Franco-Manitobaines et des Franco-Manitobains, et *Le Patriote de l'Ouest*, le journal des Fransaskoises et des Fransaskois, deviennent ainsi, pour les quelque trente années qui suivront, *La Liberté et le Patriote*.

Si la fusion de ces deux hebdomadaires a du sens pour les Oblats et les élites de l'époque, c'est parce qu'il n'y a pas de différences marquantes entre les francophones du Manitoba et de la Saskatchewan, voire des autres provinces du Canada. On est catholique-canadien-français ou on n'appartient pas à cette francophonie canadienne.

Comme beaucoup de jeunes de l'époque, je ne me souviens pas d'avoir porté trop d'attention à ce qui se passait ailleurs, ni en Saskatchewan ni dans les communautés manitobaines que je ne connaissais pas. Sauf lorsque le journal publiait les résultats du fameux concours de français! Il y avait en effet une forte concurrence entre les écoles, ou plutôt entre certaines congrégations religieuses à qui on avait confié la direction de ces écoles. Si ma mémoire ne me trahit pas, j'arrivais toujours deuxième au niveau provincial. Et les Sœurs grises qui dirigeaient l'école du couvent à Sainte-Anne me poussaient à faire encore mieux, pour que, l'année suivante, ce soit une élève de Sainte-Anne qui arrive première, plutôt qu'une élève de l'Académie Saint-Joseph des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

L'ainée d'une famille de 11 enfants, j'ai grandi au Manitoba rural à une époque où notre francophonie est locale. Il y a l'église catholique, la salle paroissiale, la caisse populaire, l'école du couvent, les commerces, la famille et la parenté. La population est homogène; du moins, le monde qu'on fréquente l'est. Presque tout se passe en français. Les quelques anglophones qui fréquentent l'école se font rapidement assimiler: ils apprennent le français!

Ce n'est pas cependant le paradis sur terre. C'est une société repliée sur elle-même: défense de fréquenter les anglophones et les non-catholiques. Pour la femme, les possibilités d'avenir sont limitées: mère de famille ou religieuse. La vie associative et la formation qu'on reçoit dans le cadre de ces associations sont réservées aux hommes qui siègent aux conseils d'administration. Les femmes, elles, s'occupent des gamins à la maison et doivent se contenter de faire le ménage à l'église et de préparer les goûters après les funérailles.

C'est dire donc qu'on était mal préparées pour les défis qui se profilaient à l'horizon. On a beau naître dans une famille et une communauté francophones, on ne naît pas militante, ce qu'on doit devenir lorsque notre petite réalité locale est bousculée de fond en comble.

Je suis de la génération qui a été appelée à jouer un rôle de revendication dans l'obtention de nos droits scolaires. Dès la jeune vingtaine, je quitte la ferme et j'épouse un commerçant francophone du village, devenu veuf. Trois filles viennent s'ajouter aux huit enfants du premier mariage. La vie n'est pas de tout repos! Il y a un commerce à gérer, des enfants à élever, dans une communauté par ailleurs de plus en plus éclatée.

Le besoin de m'impliquer s'est précisé autour de l'école. J'avais toujours aimé la lecture et je voulais transmettre cet amour de la lecture à mes filles. J'ai demandé à la bibliothécaire de l'école des livres jeunesse en français, mais elle n'en avait pas. On n'est plus à l'époque de l'école au couvent des Sœurs grises. Les écoles sont maintenant regroupées dans de grandes divisions scolaires anglophones. Pourtant, il y avait des fonds pour l'achat de livres en français. On nous dit que ces fonds, qui représentaient un montant assez important, étaient remis à la division scolaire qui décidait comment les dépenser.

Comment faire pour avoir notre juste part? À l'époque, nous, les parents, étions pas mal naïfs. Nous avions l'énergie et le désir d'agir, mais nous ne connaissions rien des rouages politiques et du fonctionnement du système scolaire. C'est là que j'ai compris l'importance du leadership. Il y avait des francophones qui œuvraient dans le milieu scolaire qui connaissaient le système; ils nous ont donné l'information, soufflé les questions à poser, indiqué comment suivre les dépenses des fonds et établir les contacts.

Ce n'était pas évident de se mêler de politique dans un petit village lorsqu'on est commerçant. Il y avait des clients qui n'étaient pas d'accord avec nos revendications. Ça rendait plusieurs de nos clients francophones nerveux. Plus d'une fois, on nous retournait nos dépliants publicitaires bilingues griffonnés avec des commentaires du genre «Too much French». Mais il y avait aussi du positif. La gestion d'un commerce a décloisonné la vie. De nouveaux contacts se sont établis. On a eu l'occasion de rencontrer d'autres commerçants francophones dans d'autres villages tels que Saint-Pierre et Saint-Claude ainsi qu'à Saint-Boniface. On se rencontrait et on se comprenait. La francophonie a ainsi cessé d'être uniquement une réalité locale.

Grâce à du leadership et à l'énergie de nombreux parents, on est passé, le temps d'une génération, de classes françaises à des écoles françaises et, finalement, à une division scolaire francophone. Mes trois filles sont de la génération des écoles françaises, mes quatre petites-filles, de celle de la Division scolaire franco-manitobaine.

Je suis de la génération qui a participé à la formation d'une élite de gestionnaires francophones professionnels. Cette étape, je l'ai vécue au niveau provincial et, plus tard, au niveau national. Je regrettais n'avoir pas pu poursuivre mes études lorsque j'étais au secondaire et je ressentais toujours un besoin d'étudier. Heureusement que les temps avaient changé. Le Collège de Saint-Boniface des Jésuites avait été transformé en Collège universitaire de Saint-Boniface, ouvert à tous et à toutes. Avec trois autres femmes de Sainte-Anne, mes complices de covoiturage, je me suis inscrite à des cours du soir d'un programme de baccalauréat offert à temps partiel.

J'ai ensuite occupé plusieurs postes clé dans les institutions franco-manitobaines, entre autres, comme directrice générale du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), puis, plus tard, de Francofonds. Durant ces années, j'ai compris l'importance du rôle joué par celles et ceux qu'on pourrait appeler les fonctionnaires de la francophonie organisée, ces personnes qui œuvrent dans les organismes non gouvernementaux.

Mais ces postes, aussi importants soient-ils, donnaient également lieu à un travail parfois ingrat. Ainsi, dans mes fonctions de directrice générale du CCFM, j'ai eu à revendiquer auprès de la Province, qui était propriétaire de ce centre culturel, que plusieurs groupes artistiques qui étaient locataires dans le centre n'aient à payer un loyer plus élevé que celui que versaient les groupes anglophones de la province dans des situations semblables. Le CCFM étant membre de la Fédération culturelle canadienne-française, j'ai eu l'occasion de rencontrer des responsables de groupes artistiques et culturels des autres provinces et de travailler avec ces personnes: cette collaboration a apporté à notre francophonie une vision et une dimension nationales.

Que ce soit dans le domaine culturel ou dans le domaine économique, la situation était la même: rien ne nous était donné. Je m'en suis rendu compte également quand j'ai été présidente de la Société d'assurance-dépôts des Caisses populaires du Manitoba. Pourtant, tout ce qu'on voulait, c'était de recevoir notre juste part. Le message était simple: on ne veut pas de privilèges; on veut être traités équitablement.

En 2002, j'ai été nommée au Sénat, devenant la première femme francophone de l'Ouest à siéger à la Chambre haute du gouvernement du Canada. 72 ans après la nomination de la première femme au Sénat du Canada... Mes 13 années comme sénatrice m'ont donné un autre poste d'observation pour valider le constat suivant: qu'on soit dans un village comme Sainte-Anne, au niveau d'une province ou à Ottawa, lorsqu'il est question de francophonie, c'est la même réalité, le même combat – faire respecter nos droits et ne pas tenir pour acquis ce qu'on a. Ces années m'ont également convaincue que, s'il est essentiel de comprendre l'importance d'avoir des représentantes et des représentants qui comprennent nos réalités, il faut aussi

comprendre que ces personnes ne peuvent pas tout faire pour nous.

Durant mes années au Sénat, j'ai insisté pour que la *Loi sur les langues officielles* du Canada soit modernisée. Je me suis efforcée de sensibiliser les personnes responsables pour qu'elles comprennent que les formules utilisées par le Conseil du Trésor pour établir la répartition des fonds et des services aux collectivités de langues officielles sont largement dépassées par les nouvelles réalités francophones du pays. On ne peut plus se fonder sur des définitions démographiques d'une époque révolue qui font abstraction des centres de vie française, que ce soit des écoles ou des centres culturels. Trois différents projets de loi sont morts au feuillet; la modernisation n'est pas encore chose acquise. La francophonie d'hier et celle d'aujourd'hui ont un point commun: on a parfois le sentiment qu'on ne pèse pas lourd, et que trop peu de personnes s'emballent pour les langues officielles...

En somme, je suis de cette génération qui a grandi dans une famille et une paroisse où tout se faisait en français. La francophonie des années 1940 et 1950 était ancrée dans cette réalité et se limitait à elle.

Je suis de cette génération qui devient parent dans une toute autre réalité, celle où la transmission de la langue et de la culture françaises ne se fait plus automatiquement. La francophonie des années 1960 et 1970 en est une de choix, éclipsée par l'omniprésence de la langue anglaise et de la culture anglo-américaine qu'on percevait, à tort ou à raison, comme une menace.

Je suis de cette génération qui a eu le privilège de poursuivre une carrière professionnelle en français au Manitoba et au niveau national, et de côtoyer ainsi de nombreuses personnes francophones qui ont œuvré et qui œuvrent encore à donner un sens à la vie en français au Manitoba dans les domaines économique, politique, juridique, éducatif, social et culturel. La francophonie des années 1980 et 1990 a été marquée par l'acquisition des compétences professionnelles et des moyens essentiels pour s'occuper de nos affaires en français.

Je suis de cette génération qui tire sa révérence, sachant que les prochaines générations, celles du XXI^e siècle, auront leurs

propres défis à relever. Mes petits-enfants se disent bilingues et ne se gênent pas d'utiliser le français ou l'anglais lorsque cela leur convient. Qu'importe. Elles sont francophones à leur façon, et elles le sont, confiantes et sans gêne. Grâce aux écoles de la Division scolaire franco-manitobaine et aux organismes francophones du Manitoba et du Canada, elles ont la possibilité de choisir d'appartenir à une très grande famille francophone qui est toujours en évolution. Une très grande famille francophone inclusive, ouverte sur le monde, qui continuera de surprendre et d'épater.

(Propos recueillis par Lucien Chaput)